

**2015**

# RAPPORT

## **3<sup>eme</sup> SESSION DE FORMATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE MEMBRES DES COMITES ITIE DE LA ZONE CEMAC**

### **THEME :**

*Démocratie et bonne gouvernance*

**YAOUNDE, Djeuga Palace Hôtel**  
Du 13 au 17 Avril 2015

# Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	La démarche méthodologique .....	3
3.	Les activités préliminaires .....	3
3.2.	La présentation des participants .....	4
4.	La progression pédagogique.....	4
4.1.	Module N°1 : Le contrôle social à la lumière des droits et devoirs du citoyen .....	5
4.2.	Module N°2 : La Société Civile et les stratégies de son renforcement pour la promotion de la gouvernance .....	5
4.3.	Module N°3 : Presse et contrôle social en régime démocratique : cas des pays de l'espace francophone ouest africain .....	6
4.4.	Module N°4 : Education civique à travers les média.....	6
4.5.	Module N°5 : Les stratégies de défense d'intérêts .....	7
4.7.	Module N°7 : Objectifs et moyens d'action de l'initiative ITIE.....	8
4.8.	Module N°8 : Les expériences ITIE et la question de la bonne gouvernance dans les milieux extractifs : rôle et mission des OSC.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.	Des ateliers thématiques.....	9
5.1.	<i>Atelier thématique 1 : Le plaidoyer, élément stratégique de l'action civique .....</i>	9
5.2.	<i>Atelier thématique 2 : Les initiatives de citoyens .....</i>	9
5.3.	<i>Atelier thématique 3 : Réseau et stratégies de suivi .....</i>	10
6.	Evaluation de la formation .....	15
7.	Recommandations.....	16
8.	Cérémonie de clôture.....	16
	ANNEXES.....	17

## **1. Introduction**

Le mouvement associatif occupe de plus en plus une place prépondérante dans la vie socio-politique, économique et culturelle de nos pays. De nos jours, Les associations investissent l'arène pour la promotion des libertés fondamentales et pour la protection des droits humains. Leur travail pour la mise en place de structures démocratiques et pour la décentralisation font d'elles de véritables moteurs de transformation sociale. Mais, malgré l'importance de leurs services, les associations sont confrontées aujourd'hui à de graves problèmes de gouvernance et donc de durabilité. En cela, elles rencontrent les mêmes défis que les institutions publiques.

C'est pour contribuer à la résolution de ces problèmes que le projet REMAP-GIZ a autorisé l'organisation d'une formation sur le thème : **"Démocratie et bonne gouvernance"**. Cette formation qui a eu lieu à Djunga Palace Hôtel de Yaoundé du 13 au 17 Avril 2015, a connu la participation d'une quarantaine d'OSC, membres des comités ITIE venues de la RCA et du Cameroun.

## **2. La démarche méthodologique**

Conformément aux TDR, la démarche méthodologique adoptée par le Consultant – Formateur, est fondée sur l'approche participative qui valorise les acquis des participants à travers leurs connaissances initiales et leurs expériences sur les différentes thématiques abordées au cours de la formation.

Dans cet esprit les séquences sont introduites après une mise en condition des apprenants, suivies d'exercices pratiques avec restitution et synthèse en plénière. La synthèse proposée par le facilitateur prend en compte les éléments d'intervention des participants.

Cette démarche a permis de cerner les connaissances des participants d'une part, mais d'assurer la pleine participation de tous.

## **3. Les activités préliminaires**

Au nombre des activités préliminaires réalisées, il y a eu la cérémonie d'ouverture, le tour de table, l'établissement d'un « contrat de travail », et la présentation du programme et des objectifs de l'atelier.

### **3.1. La cérémonie d'ouverture**

Prenant le premier la parole, Mr Uwe Michael NEUMANN, Conseiller Technique Principal de la GIZ et Coordonnateur du REMAP, a souhaité la chaleureuse et cordiale bienvenue aux OSC membres des comités ITIE dont il a salué le dynamisme et le sens de responsabilité. Il a dit sa joie d'être au Cameroun et souhaité compter sur la bonne collaboration de chacun des participants pour atteindre les objectifs de sa mission.

Appréciant la formation, il s'est réjoui des bons échos qu'il a reçus des deux premières formations. C'est pourquoi pour finir, il a souhaité pleins succès à cette dernière édition.

Prenant la parole à son tour, Mr Gervais NGOVON, Représentant de la CEMAC, a fait constater avec bonheur que la présente formation est la troisième de la série qui porte sur une thématique forte, **“*Démocratie et bonne gouvernance*”**. Poursuivant son intervention, il dira, que, lorsqu’on parle de la gouvernance des industries extractives, on ne peut pas éviter les aspects de la démocratie et de la bonne gouvernance. Certes, reconnaîtra-t-il, ce n’est pas la société civile qui crée la démocratie, mais c’est la société civile qui vitalise la démocratie. Il a indiqué que d’autres thématiques liées au renforcement des capacités des OSC sont à l’étude à la CEMAC. Pour finir, il a exhorté les participants à plus de sérieux et d’assiduité au cours de la formation qu’il a déclarée par ailleurs ouverte.

Après la cérémonie d’ouverture, une conférence de presse a été organisée. L’occasion a été donnée aux journalistes de poser différentes questions pour comprendre la genèse de ce cycle de formation, ce qui a déjà été fait, ce qui reste à faire et les objectifs liés à la présente formation. Des réponses claires, précises et soutenues ont été apportées aux différentes questions par le Conseiller Technique Principal de la GIZ.

### **3.2. La présentation des participants**

La présentation des participants, au nombre d’une quarantaine au total, a montré que toutes les personnes invitées sont effectivement en situation de communiquer et de partager.

### **3.3. L’établissement du contrat de travail**

Pour travailler dans de bonnes conditions, un contrat a été signé entre le facilitateur et les participants pour le respect de la discipline. Il s’agit de :

- Mettre les portables sur vibreur ou les éteindre ;
- Limiter les déplacements ;
- Demander la parole et l’obtenir avant de parler ;
- Eviter les poches de bavardage ;
- S’interdire de monopoliser la parole.

### **3.4. La présentation des objectifs et du programme de la formation**

La présentation des objectifs a permis aux participants de mieux appréhender non seulement les objectifs du projet mais aussi et surtout ceux attendus d’eux à la fin de la formation.

## **4. La progression pédagogique**

Cette progression a respecté la méthodologie annoncée plus haut.

Pour atteindre les objectifs de la formation, des communications et des ateliers thématiques appuyés par des études de cas et des projections documentaires ont été retenus par le formateur.

#### **4.1. Module N°1 : La bonne gouvernance : contenu et enjeux**

Abordant cette thématique, le formateur trouve dans la notion de la bonne gouvernance, le souci voire la nécessité d'une rationalisation de la gestion des affaires publiques. Il constatera que le concept de gouvernance n'est pas une notion toute nouvelle dans la vie des peuples africains ou dans l'histoire générale de l'humanité. Dans un effort de clarification, le formateur dira que la bonne gouvernance désigne l'art de gouverner sans faire de déficit, de gaspillage des fonds publics, ni tolérer de corruption. La gouvernance désigne donc l'ensemble des règles d'efficacité et de durabilité qui doivent présider à la gestion administrative et politique d'une communauté.

#### **4.2. Module N°2 : Paramètres et indicateurs d'évaluation de la bonne gouvernance**

Selon le formateur, on peut distinguer la bonne gouvernance des autres formes de gestion à partir de certains paramètres et indicateurs.

Un paramètre dira-t-il, est un caractère qui distingue une chose d'une autre. Un indicateur est l'indice permettant de vérifier l'effectivité de cette chose. Pour lui, le paramètre est un élément d'analyse et l'indicateur est la mesure du paramètre.

Il a défini les caractéristiques d'un indicateur puis énuméré les paramètres de bonne gouvernance qui sont :

- ◆ La primauté du droit ;
- ◆ La participation ;
- ◆ La responsabilité ;
- ◆ La transparence ;
- ◆ L'efficacité et l'efficience ;
- ◆ La vision stratégique ;
- ◆ la recherche du consensus ;
- ◆ La prise en compte du genre ;
- ◆ La mobilisation des ressources ;
- ◆ La capacité d'ajustement ;
- ◆ L'équité ;
- ◆ La lutte contre la corruption ;
- ◆ Le développement durable ;
- ◆ La culture de la paix ;
- ◆ La liberté de la presse et la promotion de la démocratie.

Il a fait remarquer ensuite que la bonne gouvernance et la transparence sont étroitement liées. La première restera un vain mot si la seconde n'est pas garantie.

Pour terminer, il a donné les critères et indicateurs d'évaluation de la gouvernance.

### **4.3. Module N°3 : Typologie de la gouvernance**

Pour le formateur, il existe différents niveaux de gouvernance. C'est une notion très riche qui concerne différents domaines. Elle englobe différents mécanismes visant à améliorer l'organisation des sociétés et à favoriser un processus de développement démocratique. Progressivement, la bonne gouvernance a quitté le champ économique pour envahir toutes les options de la vie des Etats, des entreprises et des associations. Le formateur a distingué :

- la gouvernance d'entreprise ;
- la gouvernance étatique ;
- la gouvernance des associations
- et la gouvernance morale.

Parlant de ce dernier type de gouvernance, le consultant constatera que la gouvernance morale est de toute évidence la forme fondamentale de gouvernance, parce qu'elle fait appel à un ensemble de valeurs et principes reconnus et acceptés par une communauté donnée.

### **4.4. Module N°4 : La gouvernance associative**

En introduisant la thématique, le formateur a soulevé une problématique : pourquoi parler de gouvernance associative ?

Parce que pour beaucoup d'ONG, la gouvernance est du domaine public. Certaines associations pensent que cela ne les concerne pas. En réaction contre cette mauvaise perception des choses, le formateur insistera pour dire qu'être une ONG à vocation bénévole, ne dispense pas du devoir de bien se gouverner. De plus, parce que les ONG sont souvent nées en réaction contre l'inefficacité des Etats, elles font de plus en plus l'objet de la vigilance de tous ceux que leur posture morale ou leur prise de position agace.

Les ONG sérieuses élaborent donc des règles de gouvernance d'autant plus complexes et rigoureuses qu'elles doivent répondre aux exigences croisées des partenaires, des bénéficiaires, des volontaires, des salariés et aussi des pouvoirs publics. Le formateur a ensuite défini les différentes approches de la gouvernance associative avant d'insister sur les principes de la gouvernance.

Pour terminer, le formateur a relevé qu'il existe aussi :

- la gouvernance des ressources matérielles ;
- la gouvernance financière ;
- la gouvernance partenariale et animation ;
- la gouvernance des acteurs ou parties prenantes ;
- la gouvernance électorale.

En conclusion, le formateur dira que la gouvernance associative s'appuie sur trois facteurs que sont :

- les valeurs ;

- le dualisme des pouvoirs ;
- l'hétérogénéité des parties prenantes.

#### **4.5. Module N°5 : Etat de droit et la bonne gouvernance: quel lien ?**

Analysant cette thématique, le formateur dira que l'Etat de droit tire ses racines des grandes luttes politiques sanctionnées par l'adoption de célèbres textes comme la Grande Charte de 1275, l'Habeas corpus de 1679, le Bill of Rights de 1689 en Angleterre, la déclaration d'indépendance américaine de 1776, la révolution française de 1789 et la tentative de mise en place d'un « Etat socialiste de droit » par Mr Gorbatchev dans les années 1980. L'Etat de droit connaît de nos jours un essor sans précédent.

Définissant l'Etat de droit, le formateur citera le professeur français Carré de Malberg pour dire que l'Etat de droit est un « Etat qui dans ses rapports avec ses sujets et pour la garantie de leur statut individuel se soumet lui-même à un régime de droit et cela en tant qu'il enchaîne son action sur eux par des règles dont les unes déterminent les droits réservés aux citoyens, dont les autres fixent par avance les voies et moyens qui pourront être employés en vue de réaliser les buts étatiques »

L'Etat de droit s'oppose à l'Etat de police. L'Etat de police met l'individu au service de l'Etat alors que l'Etat de droit met l'Etat au service de l'individu.

Ces précisions faites, le formateur a dégagé pour analyser les principes liés à l'Etat de droit. Il a poursuivi en rappelant la définition donnée à la bonne gouvernance avec les conséquences attachées. Revenant sur le lien entre Etat de droit et bonne gouvernance, le formateur dira que l'Etat de droit sert de béquille à la bonne gouvernance dans la mise en place d'un Etat théoriquement capable d'enclencher un développement au bénéfice de l'être humain. Analysant les origines et les objectifs cachés ou apparents de ces deux concepts, le formateur dira qu'il s'agit en réalité de deux notions antinomiques. Pour lui, si l'Etat de droit est un approfondissement de la démocratie, la bonne gouvernance en constitue une menace.

Pour conclure, le consultant dira que seule une bonne gouvernance à visage humain sera un solide compagnon de l'Etat de droit dans la réalisation, non d'une croissance mais d'un véritable développement.

#### **4.6. Module N°6 : Corruption et bonne gouvernance**

En introduisant sa communication, le consultant Paul DEHOUMON a opéré d'abord une clarification conceptuelle de la corruption. En remontant aux racines latines du concept, il dira que corruption signifie pourrissement. Sur le plan moral la corruption est un acte d'avilissement, de perversion, de souillure et de vice. Pour l'orateur, il s'agit d'avantage obtenu par la mise en œuvre d'une pratique non conforme à la morale ou à la réglementation. En appui il cite les cas du vol, la concussion, l'abus de confiance, la prévarication, l'extorsion de fonds, la collusion, les fraudes, le graissage de pattes, l'arnaque et la magouille etc. Il a précisé qu'en droit pénal, le délit de corruption « est un comportement par lequel sont sollicités, agréés ou reçus des offres, promesses, dons ou présents à des fins d'accomplissement ou de faveurs ou d'avantages particuliers. Il met donc en présence

deux individus, le corrupteur, celui qui donne, et le corrompu, celui qui reçoit ». Le formateur a toutefois précisé que le corrupteur et le corrompu sont punis de la même peine.

Après cette clarification, le formateur a, dans une approche systémique posé l'équation ci-après :

***Corruption = Monopole + Pouvoir discrétionnaire – Responsabilité***

Il a analysé chaque paramètre de l'équation posée pour conclure que le manque de responsabilité assure l'impunité à l'agent fautif puisqu'il n'a de compte à rendre à personne et qu'il ne fait l'objet d'aucun contrôle. A titre d'illustration le formateur a exposé avec force détails, les initiatives béninoises de lutte contre la corruption. Pour lutter contre la corruption, le formateur a rappelé l'équation de l'approche systémique. Pour lui, pour réduire la corruption, il suffira de réduire le monopôle, réduire le pouvoir discrétionnaire et accroître la responsabilité. Il a terminé son exposé par la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace de la lutte contre la corruption.

#### **4.7. Module N°7 : Développement institutionnel et bonne gouvernance**

Le développement institutionnel et la bonne gouvernance, dira le formateur, Paul DEHOUMON, concourent dans leur application à la clarification des rôles tout en organisant l'implication des différents acteurs le plus exhaustif que possible. Pour l'orateur, le développement institutionnel permet de fixer les règles, les responsabilités et clarifier les rôles des institutions, des organismes dans la mise en œuvre des projets et d'une manière générale dans l'administration. Il a relevé les questions institutionnelles qui méritent d'être posées pour toute action de développement.

Ces questions sont entre autres :

- qui s'occupe des questions de normalisation ?
- qui s'occupe de la planification ?
- à qui revient l'évaluation ?
- qui donne les autorisations ?
- qui contrôle ?
- qui réalise ?
- ont-ils les moyens de le faire ?

Pour le formateur, lorsque ces rôles et responsabilités sont clairement établis, les actions deviennent plus intégrées, plus efficaces et les responsabilités sont facilement situées par les populations.

Dans cette vision, il devient évident que la mise en pratique de la bonne gouvernance suppose un minimum de développement institutionnel.

Pour terminer, le consultant a abordé la planification stratégique avec les citoyens qui est un processus qui implique le choix des objectifs, la fixation des cibles, la dissimulation de l'information, l'organisation d'un cadre de mise en œuvre, de coordination et de suivi. Il a, pour conclure, présenté les caractéristiques d'une planification stratégique



## **5. Des ateliers thématiques**

Pour approfondir certains aspects de la formation quatre (4) ateliers thématiques ont été animés :

### **5.1. Atelier thématique 1 : Restitution du groupe « Cameroun » sur les deux premières sessions de formation**

Présentant cette restitution, le Représentant de la délégation camerounaise, Mr Sylvanus BINDA a fait d'abord le rappel de la problématique des ITIE dans l'espace CEMAC. Il en a fait la genèse et l'état des lieux. Dans une seconde partie, il a partagé avec les séminaristes les observations de la partie camerounaise sur l'évolution des formations. Dans ce cadre, il convient de retenir que :

- 1) Les thèmes principaux et contenus différents développés au cours des deux sessions de formation sont pertinents et ont répondu à la plupart des difficultés et problèmes organisationnels réels que vivent les OSC camerounaises.
- 2) L'introduction dans la deuxième session de formation des modules sur l'ITIE a rendu la formation plus pertinente et vivante; car les participants ont trouvé la liaison entre les thèmes développés et leurs champs d'intérêt et d'intervention.
- 3) Les sessions de renforcement des capacités organisationnelles et intellectuelles des OSC sont indispensables et importantes; mais les difficultés et problèmes des OSC camerounaises vont au-delà des capacités organisationnelles, car il y a une faiblesse criarde quant aux capacités institutionnelles.
- 4) Plus spécifiquement sur l'évolution du cycle de formation; il ressort que la formation a quitté les questions « d'être et de savoir » aux questions de « savoir-faire » des OSC dans le suivi et la participation à l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif.

Il a ensuite partagé les leçons apprises lors de ces formations

### **LES LECONS APPRISES**

**Concernant les leçons apprises lors des formations, il ressort ce qui suit :**

Qu'une bonne organisation et un bon management des OSC donnent une visibilité et une crédibilité à celles-ci.

- 1) Qu'une OSC doit d'abord avoir et développer sa stratégie d'influence pour être efficace dans le suivi des politiques publiques.
- 2) Qu'il y a encore des choses à rectifier ou à améliorer dans la gestion ou le management de nos différentes organisations pour être les vraies parties prenantes dans l'amélioration de la gouvernance dans le secteur extractif dans notre pays.
- 3) Qu'il faut que les OSC renforcent en plus leurs connaissances dans le secteur extractif.
- 4) Qu'en ouvrant aux OSC des autres sous-régions et régions, nous enrichissons nos connaissances et notre influence.
- 5) Qu'il faut travailler en réseau au niveau national et sous-régional.

## **5.2. Atelier thématique 2 : Restitution du groupe « Centrafrique » sur les deux premières sessions de formation.**

Dans son intervention, la délégation centrafricaine a d'abord présenté la situation socio-politique actuelle de la RCA. Il a surtout insisté sur les progrès réalisés avant de pointer du doigt les différents défis qui restent à relever.

Abordant la restitution proprement dite, il a relevé la nécessité :

- d'internaliser ce qui a été dit lors des formations en insistant surtout sur les grands enseignements ;
- de réfléchir sur les actions possibles à mener pour un meilleur envol des comités ITIE ; particulièrement la RCA doit réfléchir à la levée de la sanction qui frappe l'ITIE dans le pays ;
- de dégager un plan d'action en faveur des OSC membres pour plus de visibilité.

Selon le représentant de la délégation centrafricaine, le processus de restitution est en cours dans son pays. Ces points sus visés sont ceux inscrits à l'agenda des discussions. Les points desdites discussions nous sera fait en son temps, a-t-il déclaré pour finir.

## **5.3. Atelier thématique 3 : La bonne gouvernance et médias**

Cet atelier a été animé par Mr SHULIKA BINLA Sylvanus.

Abordant cette thématique, Mr BINLA a fait préciser que cette communication a pour objectif de susciter la réflexion sur le rôle des médias dans la bonne gouvernance. En introduction de cette thématique, le facilitateur a rappelé que les années 90 et 2000 ont été les périodes où les médias ont fait entendre leur voix sur la question de bonne gouvernance. En définition, le média est un moyen de diffusion et de communication des informations. De cette définition, on pourra retenir plusieurs types de médias comme :

- Médias audiovisuels ;
- Médias écrits ;
- Médias électroniques ;
- Etc.

Tous ces médias ont pour mission principale de faciliter la circulation d'information de haut en bas et du bas au sommet. Pour cela le rôle des médias dans la promotion de la bonne gouvernance consiste à :

- Eduquer les populations sur les faits ;
- Communiquer sur les faits ;
- Analyser, porter des critiques, et clarifier les faits et les positions
- Etc.

Mais il est à observer que ce rôle de promotion de la bonne gouvernance joué par les médias n'est pas resté sans obstacles. C'est dire que certains journalistes se sont fait attirer la foudre des pouvoirs publics à cause des dénonciations faites. C'est le cas des journalistes comme Norbert ZONGO du Burkina-Faso, Jean Dominique d'Haïti et de BIBI GOTA du Cameroun.

## Difficultés rencontrées par les médias

Dans le rôle de promotion de la bonne gouvernance joué par les médias, les difficultés sont énormes. On pourra retenir les principales. Il ya :

- La corruption ;
- Les mauvaises conditions de travail ;
- Appuis ou interventions de l'Etat de manière à museler les médias ;
- Manque de formation des personnels de médias entraînant ainsi des conséquences telles que :
  - Manque d'indépendance des médias,
  - Violation de l'éthique et de la déontologie du métier,
  - Impunité,
  - Etc.

Comme solution à ces problèmes, le facilitateur a fait préciser qu'il faut que ;

- Les gouvernements protègent et respectent l'indépendance des médias
- Que les médias puissent se doter d'une stratégie efficace de défense
- Etc.

Après cette communication est intervenu un moment d'échanges de débat et des contributions développés et apportés par les participants sur la thématique. Plusieurs questions ont été soulevées entre autres :

- La misère au sein des personnels des médias les empêchant de respecter l'éthique professionnelle ;
- La collaboration des médias avec les services publics ;
- La question de l'indépendance des médias ;
- Etc.

En définitif, il faut retenir que pour mieux jouer leur rôle de promotion de la bonne gouvernance, les médias doivent créer des amitiés dans toutes les institutions ou les services de l'Etat, car la meilleurs façon de vaincre son ennemi c'est de « **créer une amitié dans le cercle de cet ennemi** »

## **Atelier thématique 4 : Le concept Mainstreaming-VIH de la GIZ**

En présentant cette thématique, Mme Yaimann Francine a d'abord présenté le VIH en zone CEMAC. Carte à l'appui, elle a montré en pourcentage les risques de menace que constitue le fléau dans la zone CEMAC. De la lecture des statistiques, on retiendra que la Guinée Equatoriale vient en tête avec 7,2 % suivie du Gabon 5,5 %, de la RCA avec 4,9 %, du Cameroun 4,3 %, du Tchad 3,4 % et enfin du Congo avec 3,2 %.

Dans l'évolution de son exposé, elle a présenté le contexte de Mainstreaming VIH de la GIZ. Elle en a défini les objectifs qui sont :

- Accroître la **connaissance** des employés sur les risques de l'infection VIH et les possibilités de **se protéger**

- Assurer la disponibilité des **préservatifs** et du matériel d'**information** sur le VIH
- Prévenir et lutter contre la **discrimination** et la **stigmatisation** des employé(e)s concerné(e)s
- Assurer la **durabilité** des résultats des programmes/ projets de développement face aux impacts et risques de l'épidémie VIH
- Réduire les **risques** de contagion éventuels liés aux activités du projet

Après avoir analysé les terminologies de base liées au VIH, la présentatrice a indiqué les différents modes de transmission. Pour elle, le VIH se transmet par :

- **Voie sexuelle** : rapport sexuel vaginale, anal ou oral non protégé (90 % de cas)
- **Voie sanguine** : tout contact avec le sang contaminé par le virus à travers une porte d'entrée (soit des lésions, des muqueuses, la bouche ou les yeux)
- **De la mère à l'enfant** : pendant la grossesse, pendant l'accouchement, pendant l'allaitement

Parlant de la prévention, Mme Yaimann conseillera les mesures ci-après:

- Abstinence aux rapports sexuels
- Bonne fidélité entre les partenaires
- Rapports sexuels protégés :
  - Utilisation systématique et correcte du préservatif masculin/féminin lors des rapports sexuels vaginale et/ou anal avec un(e) partenaire infecté(e) ou avec un(e) partenaire dont le statut sérologique n'est pas connu
  - Eviter le contact oral avec le sperme, le liquide pré-séminal et les sécrétions vaginales lors des rapports sexuels avec un(e) partenaire infecté(e) ou un(e) partenaire dont le statut sérologique n'est pas connu
  - Le dépistage volontaire comme outil de prévention du VIH :
    - Connaître son statut sérologique permet l'adoption de comportements responsable
  - Le traitement comme outil de prévention du VIH :
    - La mise sous traitement des personnes vivant avec le VIH permet de diminuer le risque d'une infection de l'enfant pendant la grossesse, l'accouchement et l'allaitement,

Poursuivant son exposé, elle a abordé la question de dépistage.

- Le dépistage consiste en la recherche des anticorps anti VIH
- Le dépistage se fait en trois (03) phases :

1- Le pré-counseling

2- Le prélèvement sanguin, test proprement dit

3- Le post counseling

Enfin, et pour conclure, Mme Yaimann dira que Le non-ajustement d'une structure aux impacts et risques de l'épidémie VIH a pour conséquences :

- des dysfonctionnements du travail provoqués par l'épidémie
- l'absentéisme pour raison de santé
- la baisse de productivité
- la dégradation des capacités de socialisation et d'apprentissage
- la dégradation des relations de travail et des compétences,
- Une éventuelle hausse de prévalence VIH dans l'enceinte de l'entreprise / organisation ou au niveau du groupe cible.

## **6. La restitution critique des formations**

En présentant cette partie, le Consultant notera qu'au départ ce fut une mission itinérante organisée de Novembre 2012 à Février 2013 et qui l'a conduit successivement en RCA, au Cameroun, au Gabon, au Congo et au Tchad. Cette mission avait pour objectifs :

1. Identifier les OSC travaillant dans les matières extractives ou dont le travail était proche des industries extractives ;
2. Elaborer la cartographie des OSC de l'espace CEMAC ;
3. Identifier les besoins des OSC de l'espace CEMAC en renforcement de capacité pour une meilleure visibilité dans la gouvernance extractive ;
4. Définir les stratégies de mise en œuvre de ce programme de renforcement de capacités.

Pour une meilleure compréhension et appréciation de l'ITIE par les OSC, l'étude a mis un accent particulier sur les objectifs, règles, exigences et les perspectives de l'ITIE dans le but d'améliorer la gouvernance des matières extractives.

Cette étude a fait l'objet d'un rapport dont la restitution a été faite à Yaoundé le 2 Février 2013.

### **6.1. Point des formations**

Le rapport précité a synthétisé les besoins en renforcement des capacités des OSC de l'espace CEMAC en une trentaine de thématiques.

De ces thèmes, trois ont été retenus pour leur pertinence, leur priorité, leur urgence et leur impact sur la vie des OSC : il s'agit de :

- 1. Le mangement des associations : enjeux et défis ;**
- 2. Société civile et contrôle citoyen de l'action civique ;**
- 3. Démocratie et bonne gouvernance.**

### **6.1.1. Le management des associations : enjeux et défis**

Cette formation a eu lieu à Yaoundé du 24 au 28 Novembre 2014 et a regroupé les OSC du Cameroun et de la RCA. Cette formation a permis de :

- renforcer les capacités managériales des OSC pour une meilleure gestion de leurs associations,
- améliorer leur connaissance sur les outils de gestion d'une association,
- comprendre les exigences de la vie associative,
- remplir efficacement leur mission en relation avec la gouvernance extractive.

### **6.1.2. Société civile et contrôle citoyen de l'action civique**

Cette formation a eu lieu à Yaoundé du 2 au 6 février 2015 et a permis aux OSC du Cameroun et de la RCA de :

- comprendre et maîtriser les outils d'investigation pour un meilleur contrôle de l'action civique,
- connaître et maîtriser les stratégies d'action pour la promotion de la gouvernance,
- comprendre l'importance du réseau dans la vie associative,
- appréhender et maîtriser les contours du processus ITIE et les détails de sa mise en œuvre en Afrique Centrale.

### **6.1.3. Démocratie et bonne gouvernance**

Cette formation a eu lieu à Djeuga Palace Hôtel de Yaoundé du 13 au 17 Avril 2015 et a permis aux OSC de :

- clarifier pour comprendre le concept de bonne gouvernance et ses champs d'expression ;
- s'engager à promouvoir l'amélioration de la gouvernance ;
- améliorer la perception des OSC membres des comités ITIE sur la bonne gouvernance et sur les meilleures pratiques de gestion ;
- comprendre les questions liées à la bonne gouvernance pour s'en préoccuper ;
- Mettre à la disposition des OSC des outils pour faire leur auto-évaluation et promouvoir ainsi la bonne gouvernance dans la vie associative.

## **6.2. Etat des engagements pris : les idées forces des formations**

- ✚ La vie associative est exigence.
- ✚ L'association est une entreprise à gérer en bon père de famille, selon les règles de l'art et dans le strict respect des statuts, règlements intérieur et autres conventions.
- ✚ Travailler à une meilleure visibilité de l'association.
- ✚ Doter l'association des outils et stratégies d'actions pour son bon fonctionnement.
- ✚ Soigner l'image de l'association et renforcer la formation.

- ✚ Mettre la problématique ITIE au cœur de l'action associative.
- ✚ Devenir l'interlocuteur fiable et crédible du pouvoir public sur les questions de transparence et de gouvernance en matière extractive.
- ✚ Prendre des initiatives organisées pour investir les champs d'intérêt de la gouvernance des matières extractives.
- ✚ Evaluer l'action publique à travers un discours alternatif sur l'Etat de la nation en relation avec la gouvernance.
- ✚ Devenir des ONG de négociation et de contribution à l'amélioration de la gouvernance.

## 7. *Evaluation de la formation*

A la fin de la formation une évaluation a été faite pour apprécier le niveau d'atteinte des objectifs. L'évaluation a porté sur onze paramètres et a été testée sur vingt-sept sujets. Le tableau ci-après renseigne aisément sur les résultats obtenus.

Paramètre d'évaluation	Nul	1 (passable)	2 (bien)	3 (très bien)	Nombre total
Pertinence de la formation			02	25	27
Cohérence du programme			10	17	27
Qualité de l'animation			06	21	27
Maîtrise du sujet par le formateur			02	25	27
Qualité de la participation			16	11	27
Compréhension Des modules			18	09	27
Rythme du travail			17	10	27
Ambiance de travail		02	10	15	27
Qualité des supports		02	06	19	27
Cadre de travail		01	08	18	27
Restauration		02	17	08	27

En analysant les résultats obtenus, paramètre par paramètre, on peut conclure sans aucune ambiguïté que les objectifs assignés à la formation ont été bien atteints.

## **8. Recommandations**

Que sera la suite après les 3 formations ?

Naturellement, il est important de retenir qu'il y a urgence de mettre les OSC des autres pays, le Tchad, Le Congo, le Gabon et la Guinée au même niveau de compétence.

Autrement la construction de la gouvernance au niveau CEMAC posera problème.

Pendant que ce processus de formation se met en place, que faut-il faire avec les OSC du Cameroun et de la RCA ?

Il y a lieu de s'en préoccuper.

- ◆ Examiner une relation de partenariat fondé sur un appui technique structurant.
- ◆ Aider à développer une expertise locale.
- ◆ Travailler à devenir des relais de la coopération GIZ/CEMAC.
- ◆ Travailler à rester conforme dans le processus ITIE.
- ◆ Travailler à mettre les exigences de l'ITIE dans le dispositif légal des pays de la sous-région CEMAC.

## **9. Cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture a connu deux interventions :

- ✚ Celle du Conseiller Technique principal ;
- ✚ Et celle du Représentant de la CEMAC

Dans une brève intervention, Mr Uwe Michael NEUMANNE, Conseiller Technique Principal a salué le sens d'intérêt des participants dont il a noté l'assiduité aux travaux. Rappelant les propositions faites pour améliorer la coopération, il a dit toute sa disponibilité à examiner avec esprit de suite lesdites propositions. Enfin, il a souhaité un bon retour à chacun des participants ;

A la suite du Conseiller Technique Principal, le Représentant de la CEMAC, Mr Gervais NGOVON, a salué la qualité du travail abattu. Il en a relevé la pertinence et l'engagement des uns et des autres. Faisant un parallèle avec l'état des lieux au niveau de la CEMAC, il a rassuré les participants sur la disponibilité des autorités supérieures à accompagner leurs organisations pour mieux relever le défi de la gouvernance en matière extractive. Il a fini par souhaiter un bon retour aux participants avant de déclarer la formation close.

Fait à Cotonou, Bénin le 18 Avril 2015

Le Consultant Principal  
Paul DEHOUMON



## **ANNEXES**

- **Programme des travaux**

## PROGRAMME

3<sup>ème</sup> Formation des Organisations de la Société Civile membres des Comités ITIE

### Thème : ***Démocratie et bonne gouvernance***

Yaoundé du 13 au 17 Avril 2015

#### **Lundi 13 avril 2015**

- 8h30-9h00 : Accueil et installation des participants
- 9h00-10h00 : Cérémonie d'ouverture
- Mot de bienvenue du Conseiller Technique Principal du Projet REMAP
  - Mot de bienvenue de Mme la Coordinatrice du Secrétariat ITIE-Cameroun
  - Mot d'ouverture Représentant(e) de la CEMAC
  - Photo de famille
  - Conférence de presse
- 10h00-10h30 : Pause-café
- 10h30-11h30 : Présentation des participants et briefing sur la formation
- 11h30-12h00 : **Atelier thématique 1**: Session de restitution du groupe « *Cameroun* » sur les 2 premières sessions de formation
- 12h00-14h00 : Pause déjeuner
- 14h00-14h30 : **Atelier thématique 2** : Session de restitution du groupe « *Centrafrique* » sur les 2 premières sessions de formation
- 14h30-15h30 : Echanges sur les deux restitutions

#### **Mardi 14 avril 2015**

- 8h30-10h30 : **1<sup>ère</sup> communication suivie de discussion**  
**Thème : *La bonne gouvernance – Contenu et exigences***
- 10h30-11h00 : Pause-café
- 11h00-13h00 : **2<sup>ème</sup> communication suivie de discussion**  
**Thème : *Paramètres et indicateurs d'évaluation de la bonne gouvernance***
- 13h00-15h00 : Pause-déjeuner
- 15h00-16h30 : **3<sup>ème</sup> communication suivie de discussion**  
**Thème : Typologie de la gouvernance**

### **Mercredi 15 avril 2015**

- 8h30-10h30 : **4<sup>ème</sup> communication suivie de discussion**  
**Thème : La gouvernance associative**
- 10h30-11h00 : Pause-café
- 11h00-13h00 : **5<sup>ème</sup> communication suivie de discussion**  
**Thème : Etat de droit et bonne gouvernance – Quel lien ?**
- 13h00-15h00 : Pause-déjeuner
- 15h00-17h00 : **Atelier thématique1 suivi de discussion**  
**Thème : gouvernance et médias /Sylvanus BINLA**

### **Jeudi 16 avril 2015**

- 8h30-10h30 : **6<sup>ème</sup> communication suivie de discussion**  
**Thème : Corruption et gouvernance**
- 10h30-11h30 : Pause-café
- 11h30-13h00 : **Atelier thématique 2 : Présentation du concept Mainstreaming-VIH de la GIZ / Francine**
- 13h00-15h00 : Pause déjeuner

15h00-17h00 : **7<sup>e</sup> communication suivie de discussion**

**Thème : Développement institutionnel et bonne gouvernance**

**Vendredi 17 avril 2015**

8h30-10h30 : **Restitution critique du cycle de formations :**

- Point des formations ;
- Etat des engagements pris ;
- Perspectives

10h30-11h00 : Pause-café

11h00-12h00 : Evaluation

12h00-13h00 : Cérémonie de clôture

13h00-15h00 : Pause déjeuner et fin de la formation

